Mairie de

Info 15 MAI 2011



🖀 : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - E-mail : <u>secretariat.meyrie@wanadoo.fr</u>

Journal d'Informations Municipales

Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village sur le site : www.meyrie-village.com

Les Permanences en Mairie :

Lundi: 8h30 à 10h30
Mardi: 16h00 à 18h30
Vendredi: 8h30 à 11h30
Samedi: 8h30 à 10h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :

Mardi : 8h30 à 11h00 Jeudi : 17h00 à 19h00 Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Lundi : 16h30 à 19h00 Mercredi : 16h00 à 18h00 Vendredi : 16h30 à 18h00 Samedi : 10h30 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi

matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :

8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

- mercredi 9h à 12h jeudi 14h à 18h
- Vendredi 14h à 18h samedi 13h à 15h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI (astreinte) :

06.34.51.25.02.

URGENCE GAZ: 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard <u>le 7 de chaque mois</u> en format Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

INFORMATIONS MUNICIPALES

C EST LE PRINTEMPS, RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 1er avril à 20 heures

1. Vote du budget principal 2011 et des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Patrice GUYOT présente en détail le projet de budget primitif. Le vote fait suite à plusieurs séances de travail depuis le mois de février. Il propose qu'il n'y ait pas d'augmentation des taux d'imposition des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti).

Il rappelle que les annuités d'emprunts diminuent fortement sur les années 2011 et 2012 malgré l'emprunt à mettre en place pour l'Espace La Fontaine.

taxe d'habitation : 7,07 %

taxe sur le foncier bâti : 21,33 % taxe sur le foncier non bâti : 57,85 %

L'ensemble des propositions ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Le détail du budget sera disponible pour tous, prochainement sur le site internet de la commune qui est en cours de refonte.

2. délibération pour règlement intérieur de la Maison Prévert

L'assemblée actualise par délibération le nouveau règlement de location de la Maison Prévert

3. Délibération pour la création d'une Société Publique d'Aménagement (SPLA) avec la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et achat d'actions

M. le Maire expose les raisons qui conduisent les collectivités territoriales et/ou les groupements de collectivités territoriales à constituer une société publique locale d'aménagement :

L'Etablissement public d'aménagement du Nord Isère (EPANI) cessera son activité le 31 décembre 2011. A cette date, il transfèrera à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) :

- l'initiative des ZAC créées dans le cadre de l'opération d'intérêt national de la Ville Nouvelle l'Isle d'Abeau supprimée le 31 décembre 2005.
- les opérations d'aménagement en cours pour une valeur de cession fixée par l'article 17 du contrat de développement conclu en 2007 entre la CAPI, l'Etat et l'EPANI.

La CAPI sera alors en situation d'exercer pleinement son rôle d'autorité organisatrice de l'aménagement sur le territoire communautaire. Cette situation nouvelle adviendra le 1er janvier 2012.

Face à cette échéance proche, les collectivités doivent s'organiser rapidement pour que le développement du territoire communautaire se poursuive sans rupture, en conformité avec les orientations stratégiques exprimées dans le plan de mandat et que nous sommes en train de traduire notamment dans le PLH et dans le PDU et dans des conditions de maîtrise accrue.

Dans ce contexte, il est nécessaire de substituer à l'EPANI un outil d'aménagement qui permette, à travers la poursuite des opérations d'aménagement transférées par l'EPANI, mais aussi à travers de nouvelles opérations, de maîtriser les conditions d'urbanisation du territoire communautaire.

A ce titre, la CAPI a décidé de prendre l'initiative de la création d'une société publique locale d'aménagement (SPLA), dont elle sera l'actionnaire de référence.

Les sociétés publiques locales d'aménagement sont compétentes pour réaliser toute opération d'aménagement au sens du Code de l'Urbanisme. Elles sont également compétentes pour réaliser des études préalables, procéder à toute acquisition et cession d'immeubles en application des articles L. 221-1 et L. 221-2, procéder à toute opération de construction ou de réhabilitation immobilière en vue de la réalisation des objectifs énoncés à l'article L. 300-1, ou procéder à toute acquisition et cession de baux commerciaux, de fonds de commerce ou de fonds artisanaux dans les conditions prévues au chapitre IV du titre ler du livre II du code de l'urbanisme. Elles peuvent exercer, par délégation de leurs titulaires, les droits de préemption et de priorité définis par le présent code et agir par voie d'expropriation dans les conditions fixées par des conventions conclues avec l'un de leurs membres.

Ces sociétés exercent leurs activités exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres.

Cette forme juridique permet aux collectivités territoriales et/ou aux groupements de collectivités territoriales qui composent l'actionnariat de la société de conclure avec elle des contrats selon le régime des prestations intégrées (contrats dits « in house ») dès lors que les collectivités territoriales et/ou les groupements de collectivités territoriales exercent sur elle un contrôle analogue à celui qu'ils exercent sur leurs propres services et que la société réalise ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres.

Le siège social de la SPLA est fixé au 17, avenue du Bourg à l'Isle d'Abeau.

Le capital social est fixé à la somme de 700 000€ (apport en numéraire). Il est divisé en 7 000 actions de cent euros (100€), chacune détenue exclusivement par les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère détient plus de la moitié du capital.

Lors de la constitution, le capital social est réparti comme suit :

- Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : 525 000 €
- Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné : 70 000 €
- Commune de Bourgoin Jallieu : 10 000 €
- Commune de L'Isle d'Abeau : 10 000€
- Commune de St Quentin Fallavier : 10 000€
- Commune de La Verpillière : 10 000 €
- Commune de Villefontaine : 10 000 €
- Commune de Domarin: 5 000 €

- Commune d'Eclose : 5 000 €

- Commune de Four : 5 000 €

- Commune des Eparres : 5 000 €

- Commune de Meyrié : 5 000 €

- Commune de Nivolas Vermelle : 5 000 €

- Commune de Ruy Montceau : 5 000 €

- Commune de Satolas et Bonce : 5 000 €

Commune de St Alban de Roche : 5 000 €

- Commune de St Savin : 5 000€

- Commune de Vaulx Milieu : 5 000€

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 14 voix pour et 1 abstention

- **DECIDE** d'approuver le principe de la constitution de la SPLA
- PROCEDE à l'adoption de ses statuts
- **DECIDE** de souscrire 50 actions :
- **DESIGNE** Mme Laurence RAVET comme son représentant permanent à l'Assemblée générale des actionnaires ;
- **DESIGNE** M. Gérard DIRBERG comme son représentant au sein de l'Assemblée spéciale ;

Eugène REY est membre du Conseil d'Administration de la SPLA (élu par le Conseil Communautaire CAPI).

4. présentation du Plan de Sauvegarde

L'objet du plan est de définir, sous la responsabilité du Maire, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le plan (document volumineux qui a demandé des mois de travail et fait l'objet d'échanges par voie électronique entre les Conseillers Municipaaux) doit faire l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

M. le Maire en a adressé un exemplaire à

- Monsieur le Préfet de l'Isère,
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de la Tour du Pin,
- Monsieur le Chef du Bureau Interministériel Régional de la Défense et de la Sécurité Civile (en préfecture)
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère

 Monsieur le Directeur Départementale de la Sécurité Publique, Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Isère

Il est tenu à la disposition du public en mairie.

JARDINS FLEURIS

RAPPEL:

4ème concours communal des jardins fleuris Meyriottes, Meyriots,

Vous aimez jardiner et vous souhaitez nous faire partager votre passion ? Inscrivez-vous en mairie avant le 31 mai. Pour la quatrième année consécutive, notre commune organise son concours des jardins fleuris. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie : un jury vous rendra visite fin juin pour découvrir votre univers floral.

<u>Une seule date à retenir : **DIMANCHE 15 MAI**</u>
A partir de 8h30, place de la mairie, **vente de plants et de plantes** proposée par le lycée horticole de la Tour du Pin.

Cette année, le Sou des écoles s'associe à cette matinée et vous propose des **brioches** (Revellin) au prix de 6 € : au choix tarte au sucre ou brioche nature.

Sur place, brioche à la part (1 €) café offert.

MEDIATHEQUE CAPI

Actuellement à la médiathèque :

- De nouveaux romans, comme : L'appel de l'ange de G. Musso, le caveau de famille de K. Mazetti (la suite de « le mec de la tombe d'à côté »), le dernier de la paroisse de J. Anglade, l'Irlande des années 50 avec Brooklyn de C. Toibin, Zona Frigida : une croisière aux confins de la Norvège de A.B. Ragde...
- De nouvelles bandes dessinées, comme : Le Casse, et les suites de Kaamelott et I.R.S...
- De nouveaux romans en jeunesse, comme la révolte (tome 3 d'Hunger Games), Magnus Million, Oksa Pollock, le dernier volume d'Artemis Fowl ...

Arrivent à la médiathèque :

L'étrange voyage de Monsieur Daldry de M.Levy, le dernier volume des enfants de la terre de JM. Auel, la septième vague de D. Glattauer (suite de « Quand souffle le vent du Nord »), le cimetière de Prague d'U. Eco...

Animations:

 Mardi 17 mai : rendez-vous des tout-petits à 11h Vendredi 20 mai : élection du Prix Nord Isère des jeunes lecteurs avec les classes de l'école.

ASSOCIATIONS

DES EN BULLES

Bonjour à tous,

Depuis 2008, nous n'avons pas organisé de spectacle "bien à nous".....

Nous nous produisons **SAMEDI 14 MAI, 20h30**, **Salle Prévert à MEYRIE**.

Cette soirée marquera les 10 ans des DES EN BULLES.

Le programme reflète ces dix années, avec nos "tubes", (nous avons tenu compte du choix du public), et une grande partie "surprise". Côté rouge, glamour et humour, côté noir, mauvais garçon, la rue...

Pour cette soirée, nous vous conseillons de réserver car, en principe, nous manquons de places....

Voici nos numéros, Nous enregistrerons vos demandes.

Simone: 04 74 27 92 01 Martine: 04 74 43 99 07

Puis: gerard.neury@alsatis.net et

magulavi@hotmail.com

Possibilité aussi de vous faire parvenir les billets par courrier, tournée boîtes aux lettres. Donnez vos adresses.

Prix de l'entrée : 8 €

Etudiants, collégiens, personnes en recherche

d'emploi : 5 €

Gratuité moins 5 ans.

Venez nombreux rire avec nous, soyez complices de nos jeux, faîtes ainsi tourner les Dés!

Bien amicalement.

Martine GENOUX-PRACHEX pour toute la troupe.

06 15 47 12 57

SOU DES ECOLES

Pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, ne manquez pas les **OLYMPIADES** du **Sou des Ecoles.**

Nous vous attendons le dimanche 22 mai dès 9h45 à la salle Prévert.

Un plateau repas sera proposé :

Lasagnes, fromage blanc et tarte aux pommes : 8€ Lasagnes et glace (pour les enfants) : 5 €

Réservation indispensable auprès de Delphine Coisne au 09 63 56 56 28 ou par mail meyriesoudesecoles@gmail.com avant le 17 mai.

Les plus gourmands trouveront tout au long de la journée des boissons, friandises, hot dog, chips, crêpes et gâteaux.

Pour réussir cette manifestation, nous avons besoin de personnes supplémentaires pour nous aider. Nous lançons un appel aux Meyriots et Meyriotes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour être « chef d'équipe » et encadrer un groupe d'enfants ou pour être « responsable d'atelier ».

N'hésitez pas à contacter Delphine Coisne au **09.63.56.56.28**

COMMUNIQUE

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à tous, Éliane, Frédéric et Clara vous remercient du fond du cœur, pour votre soutien, lors du décès brutal de Charles Maurice TURRINI. Milles mercis.

Éliane.

CONCERT

La famille SIMIAND-COSSIN et la classe de musique de Greetge GENIN vous invitent à leur concert de fin d'année le

Dimanche 29 mai à 10h45 à l'Église de Meyrié.

Vous pourrez y entendre des œuvres de Quantz, Simonetti, Bach, Telemann, ...

EPICERIE

Comme vous avez pu le constater, l'épicerie a fermé ses portes samedi 30 avril.

Je ne peux reprendre ce commerce, du fait de ma santé, mais j'espère retrouver un repreneur rapidement afin que vous puissiez retrouver vos produits habituels (pain, presse, produits frais, alimentation diverse) et le point poste.

Faite savoir autour de vous que ce commerce est à reprendre et à développer, ensemble on aura plus de chance de trouver. Merci.

Aurélie

GOLF

Bonjour,

Envie de connaître le Golf ? Voilà une bonne occasion d'essayer!

L'amicale des Golfeurs de Nivolas participe à l'opération TOUS AU GOLF de la FFGolf les 19 et 20 mai à partir de 16H00.
RDV au practice du Vernay, (face "CAPI-eaux") 38300 Nivolas Vermelle.

Convivialité et boissons

Rens.: Marc Chavanne 0474284578 - 0684722254

GRANGE DES AYES

Vernissage le **samedi 28 mai à 17h** des travaux de Guy BRISSAUD « PARTITIONS », concert d'objets avec Alfred SPIRLI

Exposition du 28 mai au 9 juin, tous les jours de 15h à 19h ou sur RDV 07.74.43.38.78 ou 04.74.90.77.27 (Guy)

Exposition des travaux d'élèves de l'Atelier les samedi 11, dimanche 12 juin de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Samedi 11 juin : - 20h « clown théatre » avec Françoise AUCLAIR

- 21h concert jazz

A partir de 19h vous pouvez apporter, pour se restaurer : salé, sucré et boissons.

J.P. JULLIAN-DESAYES

PETITES ANNONCES

- Particulier vend
 - Ancienne machine à coudre SINGER 50€
 - table de salon tout en marbre 100 € .
 Tél.: 06.78.11.21.05
- Etudiant cherche **covoiturage** entre Meyrié et Bourgoin-Jallieu, de suite, le matin 8h et/ou le soir.

Rémi 06.73.36.22.42

- Loue T2 LA GRANDE MOTTE cabine 4 à 6 couchages, rez de jardin terrasse couverte, piscine, parking privé, mer à 200m. 430€ la semaine juillet août, hors saison moins cher. Tél.: 04.74.93.07.71 ou 06.84.30.62.84 OU 06.85.90.61.66
- Vend CANAPE 3 Places + 2 fauteuils Haut du dossier réglable- cuir vert sapin- Excellent état – 500 € tél.:04.74.28.33.15 ou 06.24.35.43.78
- Avis aux Parents, Grands-parents, Nourrices, à vos connaissances: Vends / Donne vêtements (fille 0 à 8 ans / garçon 0 à 10 ans), chaussures, matériel, jouets

Tél.: 04.74.28.01.05





Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIE VOITURE: 06 07 59 30 38

BUREAU: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- > Aéroport
- > Gares
- > Centres de soins (*)
- > Chimio, dialyse, rayons ... (*)
- > Rendez-vous médicaux (*)
- > Hôpitaux et cliniques (*)
- > Rééducation (*)
- > Tout transport
- > etc ...
 - (*) Agrément sécurité sociale

Pensez à réserver!







Entretien de tous types de chaudières + dépannages

Téléphone : 04.74.43.03.56

38300 MEYRIE

Installation électrique, ventilation, chauffage, climatisation, alarme, automatismes...

Installation de plomberie sanitaire, et de tous types de chauffage - <u>Ramonage / zinguerie</u>

PHOTOVOLTAIQUE - CHAUFFE EAU SOLAIRE POMPE A CHALEUR AIR/AIR—AIR/EAU BALLON THERMODYNAMIQUE CHAUFFAGE SOLAIRE

Portable : 06.09.26.69.17

www. epb-solaire.com

